



VOL. 16 N° 4

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 JUIN 2012

Information de la présidente-directrice générale

Comme demandé par la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL), la présidente-directrice générale de l'Agence, madame Lucie Leduc, a rencontré les représentants de la TROCL afin d'établir des modalités de collaboration entre les deux instances, d'échanger sur la révision du cadre de référence et sur le cadre de financement des organismes communautaires de la région.

Madame Leduc a également prononcé les mots d'ouverture de deux événements régionaux, l'un portant sur la logistique hospitalière, le 7 juin, et l'autre traitant de la maltraitance envers les aînés, le 12 juin.

Bilan de l'entente de gestion 2011-2012

L'Agence a exposé publiquement le bilan de son entente de gestion 2011-2012. Cet exercice annuel permet de rendre compte au gouvernement des services rendus au sein de la région, en fonction des budgets alloués. Fait nouveau cette année, l'Agence a également fait état de plusieurs mesures d'optimisation mises de l'avant au sein de la région afin d'assurer un rendement efficient des ressources humaines, financières et matérielles disponibles. Elle a aussi présenté les nouveaux indicateurs évalués par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les constats entourant ce bilan sont positifs. Plusieurs objectifs ont été atteints et même dépassés, notamment en chirurgie, au programme de perte d'autonomie liée au vieillissement ainsi que le recours à la main-d'œuvre indépendante qui a diminué. La région a aussi connu de belles avancées pour les services en périnatalité et la petite enfance ainsi que pour l'évaluation des personnes aux prises avec différentes dépendances.

Des défis demeurent pour atteindre les objectifs fixés, entre autres en santé mentale, pour le désengorgement des urgences, les infections nosocomiales, l'accès aux services en déficience physique, en déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement. Du point de vue des ressources humaines, des efforts additionnels devront être consentis en lien avec l'assurance-salaire et les heures supplémentaires travaillées. Un nouvel indicateur sur les heures de soins à domicile dispensées en longue durée a été atteint à 99,5 %. Il

faut cependant mentionner que ce secteur fera l'objet d'une importante réorganisation de services au cours des prochaines années, afin de répondre aux exigences ministérielles.

Pour plus de détails, il suffit de consulter le communiqué de presse émis par l'Agence et qui se retrouve sur le site www.agencelanaudiere.qc.ca

Adoption de l'entente de gestion 2012-2013

Les négociations avec le Ministère étant terminées, le conseil d'administration a approuvé l'entente de gestion et d'imputabilité pour l'année financière 2012-2013.

Situation financière régionale

L'Agence est en attente des rapports financiers des établissements. Ceux-ci seront déposés au plus tard le 15 juin prochain. Les données actuelles permettent de dresser le tableau suivant :

Centres jeunesse de Lanaudière : en équilibre
CSSS du Sud de Lanaudière : en équilibre
CSSS du Nord de Lanaudière : déficit de 1,9 M\$
CR La Myriade : surplus de 250 000 \$
CRDP Le Bouclier : surplus de 700 000 \$

Puisque le CSSS du Nord de Lanaudière respecte le déficit de 3 millions \$ toléré par le Ministère, la région présente un budget en équilibre.

Rapports financiers de l'Agence et du Fonds de santé au travail

Le conseil a adopté le rapport financier annuel de l'Agence. Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, ce dernier présente un surplus de 166 895 \$ pour les activités principales ainsi qu'un surplus de 8 025 \$ pour les activités accessoires.

Quant au rapport annuel consolidé du Fonds de santé au travail, qui prenait fin au 31 décembre 2011, il a été entériné par le conseil d'administration avec un surplus de 37 142 \$ pour l'équipe régionale et de 28 059 \$ pour l'équipe locale.

Infections nosocomiales

Les taux de *C. difficile* demeurent stables dans les deux CSSS de la région, grâce à une constante vigilance.



Calendrier des prochaines rencontres

Les membres du conseil ont adopté le calendrier suivant pour les rencontres régulières 2012-2013.

| |
|--|
| Mardi 18 septembre 2012 |
| Mardi 11 décembre 2012 |
| Mardi 5 février 2013 |
| Mardi 26 mars 2013 |
| Mardi 14 mai 2013 (sujette à changement) |
| Mardi 11 juin 2013 |

19 h
Salle B125

Agence de la santé et des services sociaux
245, rue du Curé-Majeau à Joliette

Bonnes vacances!

